

Procès-verbal n°9 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	Vendredi 5 janvier 2024
À :	District Gard Lozère
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	Mmes Martine JOLY, Sophie Margaux LAGANDRE et Léa PHEULPIN
Excusés :	Mme Stéphanie ALBEROLA, Mrs Michel COLLADO, Christian TAVES

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2023

Championnat seniors à 8

Suite à la demande de St Martin de Valgagues de jouer dans la D2, c'est l'équipe de US Régordane a égalité de points prend la place en D1(art.93.2 des RG du district Gard Lozère)

D1 composée de :

Aimargues St O
Monoblet US 1
Entente Calvisson- Vaunage
US la Régordane
Anduze Sc
Sumène As
Alès OI

D2 composée de :

St Martin deValgagues
Gallician Gc
All Five Académie
St Hilaire la Jasse
As Auzonnet
Monoblet Us 2
Chusclan/Laudun

Ce championnat se jouera en matchs simples

Championnat U15 F à 8

D1 composée de :

Stade Beaucairois
Vergèze EP
Langlade FC
Bagnols Pont
Quissac GC
Foot Terre Camargue

Cette poule se déroulera en matchs aller/retour

D2 composée de :

La Grand Combe
Ent EFVA Sadisud
Monoblet US
Marguerittes ES
Aimargues St O
Chusclan/Laudun

Cette poule se déroulera en matchs Aller/Retour

Décisions commissions

Match n°26550839 : Ent. Calvisson Vaunage-Quissac GC2

l'équipe de Quissac GC2 était absente à l'heure de la rencontre, la CSR dit match perdu par forfait à Quissac GC2
Débit 30€ à Quissac GC pour forfait.

Match n°26553485 : Anduze SC/St Martin de Valgagues du 19/11/2023

La commission dit match perdu par pénalité – 1 point à St Martin de Valgagues

Il est rappelé aux clubs voulant engager une équipe d'avoir l'effectif nécessaire pour pouvoir participer au championnat. La Commission y portera une attention particulière.

La Présidente,

Bernadette FERCAK

La Secrétaire de séance,

Margaux Sophie LAGRANDE